

3I INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS INDUSTRIELS

Société civile capital de 1 000 €
144 rue de L'Ormiere à MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE (31380)
501 664 999 RCS TOULOUSE
(La « Société »)

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 12 AOUT 2025**

DECISION 1. (...)

DECISION 2. (...)

DECISION 3. Modification de l'article 13 des statuts

Les associés, à l'unanimité,

Décident, de modifier l'article 13, 1° des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 13 – Cession de parts sociales

1. La cession des parts sociales est effectuée par acte authentique ou sous seing privé. Toute cession doit, conformément à l'article 1690 du Code civil, être signifiée à la Société ou acceptée par elle dans un acte authentique, ou reportée sur les registres de la Société conformément à l'article 1865 du Code Civil. La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et selon les dispositions prévues par la loi.

[...] »

Le reste de l'article demeurera inchangé.

Donnent tous pouvoirs à la Gérance pour constater la réalisation de la condition de la cession, et constater la modification de l'article 13, 1° des statuts dans les conditions décidées ci-dessus.

DECISION 4. Pouvoirs en vue des formalités

Les associés, à l'unanimité,

Donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent acte et notamment à la société d'avocats JOLAS & LABERENNE, à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi du fait des résolutions qui précèdent.

Jean-Marc PIQUEPE

Signé par :

Jean-Marc PIQUEPE

37C7A6BDDFF84B3...